

1. *Débitrice:* **Rue de l'Union Immobilier SA**, c/o Me Jean de Gautard, rue du Simplon 40, Vevey, 1800 **Vevey**
2. *Remarques:* Le président du tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois statuera en son audience du jeudi 21 octobre 2004 à 10:00 heures, à Vevey, au Tribunal d'arrondissement, rue du Simplon 22, sur la requête de l'homologation du concordat par abandon d'actif déposée par RUE DE L'UNION IMMOBILIER SA, c/o Me Jean de Gautard, Rue du Simplon 40, 1800 Vevey (sursis accordé le 30.03.2004).
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience.

Tribunal d'arr. de l'Est vaudois
1800 Vevey

(00082491)